

MAIRIE DE CLAVIERS

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT DE DRAGUIGNAN

NOMBRE	DE	MEMBRES
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	14

Séance du 12 avril 2023

N° 17/2023

L'an deux mille vingt-trois et le douze du mois d'avril à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Claviers, dûment convoqué en date du 4 avril 2023, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérald PIERRUGUES, Maire.

PRESENTS : Gérald PIERRUGUES, Didier VALENTI, Philippe COLLIGNON, Jean-Paul CAVALIER, Joseph VALPARAISO, Guillaume CASCIARI, Ange CASTELLOTTI, Laurette GUIGOU, Pauline MOUGENOT, Stéphane ROQUET, Manuel BARON, Carol IVARS.

EXCUSÉS : Frédéric GERST, Vincent GUIGOU, Armelle COLIN.

PROCURATIONS : Frédéric GERST donne procuration à Carol IVARS.
Vincent GUIGOU donne procuration à Ange CASTELLOTTI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Pauline MOUGENOT.

Budget Commune - Affectation du résultat 2022 au budget primitif 2023

Après le vote du compte administratif 2022 effectué ce jour, délibération n° 16/2023, le Maire propose au Conseil Municipal de reprendre les résultats d'exploitation et le solde d'exécution de la section d'investissement, après avoir prévu au minimum la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Il précise que le tableau de reprise du résultat joint à l'annexe constate :

SECTION D'EXPLOITATION

- Excédent de clôture d'exploitation 910 851,83 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Solde d'exécution d'investissement : un excédent hors restes à réaliser de..... 15 546,26 €

- Des restes à réaliser en dépenses d'investissement de 96 877,92 €

- Des restes à réaliser en recettes d'investissement de 134 512,00 €

- Soit un besoin de financement de..... 0,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat 2022 au BP 2023 comme suit :

- Résultat de fonctionnement reporté (art. 002)..... 910 851,83 €

- Excédents de fonctionnement capitalisés (art. 1068) 0,00 €

- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (art. 001)..... 15 546,26 €

Fait et délibéré à Claviers les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Gérald PIERRUGUES

